

## Rapport du Président 2014

Cher Membre,  
Madame,  
Monsieur,

Votre comité s'est réuni à trois reprises durant l'année. L'un des objectifs a été de tirer un bilan sur le thème prioritaire de l'année, à savoir la mutation de l'enclave des Vernands qui devrait profondément changer avec l'arrivée de plusieurs milliers d'habitants dans les 20 à 30 prochaines années. D'autre part, la problématique des adresses de Vernand a de nouveau été mise à l'ordre du jour, liée au remboursement de la taxe poubelle dite « subvention80 » ainsi que le suivi de la taxe au m3.

Le Schéma du Développement du Nord Lausannois, que nous avons déjà eu à maintes reprises l'occasion d'aborder lors de nos assemblées générales, est passé à la vitesse supérieure. Ce ne sont pas moins de 5 forums qui ont eu lieu sur ce sujet oh, combien important. Ces séances d'information, voire de participation active, ont été organisées par le SDNL, par la municipalité de Lausanne et les communes concernées. Les membres du comité y ont participé. Finalement chaque propriétaire de la zone de Vernand a reçu un rapport très fourni sur ce que devrait être le quartier dans le futur. Ces projets sont dépendants de la volonté des propriétaires fonciers à réaliser ces parcelles. Cela pose un nombre considérable de questions, en particulier en ce qui concerne les écoles, garderies et autres équipements communs, sans parler des transports. Il y aura également la venue d'un grand nombre d'habitants qui seront logés dans des habitations groupées avec une densification importante, ce qui va profondément changer la quiétude actuellement en vigueur dans nos quartiers de maisons individuelles.

Les adresses des habitants de la zone de Vernand ont une nouvelle fois connu un problème concret. En effet, votre serviteur a voulu contracter un abonnement spécifique au Service Industriels de Lausanne concernant une connexion câblée. Impossible de souscrire un abonnement par internet, l'adresse Rte de Neuchâtel n'y figurant pas contrairement à la Rte des Dragons ou la route de Vernand-Dessous puisque l'identification des habitants de Lausanne se fait par l'adresse. Cet incident lié à celui de la commune incapable d'identifier les habitants de notre zone avec les clients du SIL et qui concernait le remboursement de la taxe poubelle nous interpelle une nouvelle fois. Votre comité va se pencher sur cette problématique qui paraît pour l'heure, visiblement insoluble.

A la fin de l'été 2013 les propriétaires avaient reçu un « impôt déchets » calculé sur le volume de l'habitation, ce que ne prévoit pas la loi fédérale. Notre société a conseillé aux membres qui l'ont interpellée de faire opposition à cette taxe par le biais de la Chambre Vaudoise Immobilière et en conséquence de ne pas payer la taxe. Le dossier est actuellement dans les mains des tribunaux mais la CVI n'a encore aucune nouvelle sur le recours. Il est donc conseillé de provisionner la taxe, l'issue positive du jugement du tribunal n'étant pas garantie. Dès que le verdict sera rendu, les propriétaires seront dans l'obligation de s'acquitter très rapidement de toutes les taxes dues.

Suite à l'intervention d'un de nos membres, lors de la dernière assemblée, un courrier a été adressé à la municipalité de Romanel pour leur demander de retirer la fin du 50 km/h à la sortie de la localité, direction Taulard. Malheureusement la réponse reçue de Romanel est

négative. La législation ne permet pas de maintenir la vitesse à 50 km/h, sortie de localité oblige et cela montre, une fois de plus, la rigidité appliquée par les autorités pour l'application des lois.

Dans ce même ordre d'idée, votre comité attend toujours des réponses de la municipalité concernant la sécurité des piétons dans la zone du Taulard avec demande de renforcement d'aménagements routiers incitant les véhicules à rouler à 30km/h, ceux-ci étant liés à des travaux.

Comme vous pouvez le constater votre Comité n'a pas chômé durant cette législature.

Au nom du Comité, je vous remercie chers Membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Lausanne-Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui œuvre dans une ambiance constructive et dont la devise est : **« défendre les intérêts des habitants des Vernands lorsqu'il en va de la qualité de vie ».**

Philippe Cottet, Président SDV

15.04.2015